

i2S

Société Anonyme
Au capital de 1 334 990 Euros
Siège social : 28-30 rue Jean Perrin
33 608 PESSAC Cedex
R.C.S : Bordeaux 315 387 688

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AJC AUDIT

48 bis rue Jean de la Fontaine – 33 200 BORDEAUX – TÉLÉPHONE : +33 (0)5 47 29 74 65

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES GRANDE AQUITAINE

CAPITAL DE 7622 euros – SIRET 410 417 729 00036 – APE 6920Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société i2S,

1- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société i2S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.2. Nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte application de la méthode et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.
- Les provisions pour dépréciation des stocks figurant au bilan ont été évaluées conformément aux modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.3. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche et vérifié que la note donne une information appropriée.
- La provision pour indemnités de départ à la retraite est évaluée selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.6. Nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ce passif, revu les calculs effectués et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.
- Les malis de fusion s'élèvent à 2 589 K€ au 31/12/2023 et ne sont pas dépréciés à la clôture. Nous avons vérifié que la note relative aux malis de fusion mentionné dans les « notes sur le bilan actif » dans le paragraphe « 1- Actif immobilisé – mouvements de l'exercice » de l'annexe donne une information appropriée

4- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

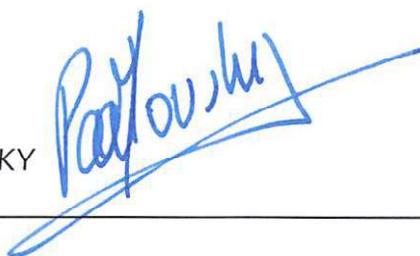
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 20 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

AJC AUDIT

Magali PAVLOVSKY



BILAN

Désignation: SA I2S

au 31/12/2023

BILAN ACTIF

	Brut	Amort.Prov	31/12/2023	au 31/12/22
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	4 007 452	617 678	3 389 775	1 132 581
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droit similaire	3 241 439	617 678	2 623 762	362 248
Fonds commercial				
Immobilisation frais de R&D en cours	766 013	0	766 013	770 333
Avances et acomptes/Immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles	2 574 949	1 925 681	649 268	683 854
Terrains	1 697		1 697	1 697
Agencement et aménagements de terrains	7 411	3 341	4 071	4 812
Constructions	31 159	10 510	20 649	22 988
Installations techniques, Mat. Outil.	856 363	799 031	57 333	79 464
Autres immobilisations corporelles	1 678 318	1 112 799	565 519	574 894
Immobilisations en cours				0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières	4 719 323	0	4 719 323	3 950 638
Participations évaluées	3 852 561	0	3 852 561	3 852 561
Autres participations				
Créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	866 762	0	866 762	98 077
TOTAL (I)	11 301 724	2 543 358	8 758 366	5 767 073
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	4 087 862	552 056	3 535 806	3 147 005
Matières premières approvisionnements	2 077 617	456 151	1 621 465	1 339 900
En cours de productions de biens	7 499	0	7 499	0
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 002 746	95 904	1 906 842	1 807 106
Marchandises				
Créances	7 106 028	16 930	7 089 098	5 654 978
Clients comptes rattachés	3 369 911	16 930	3 352 981	2 445 086
Avances & ac. versés/commandes	152 152	0	152 152	201 065
Autres créances	3 583 965	0	3 583 965	3 008 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
Liquidités	2 228 206	0	2 228 206	5 849 980
Valeurs mobilières de placement	1 393 211	0	1 393 211	2 472 437
Disponibilités	834 995	0	834 995	3 377 543
Comptes de régularisations	103 147	0	103 147	67 208
Charges constatées d'avance	103 147	0	103 147	67 208
TOTAL (II)	13 525 242	568 986	12 956 257	14 719 172
Charges à répartir/plus. Exercices				
Primes de rembt obligations				
Écart de conversion actif	52	0	52	681
TOTAL GENERAL (I à V)	24 827 019	3 112 344	21 714 675	20 486 926

BILAN PASSIF

	31/12/2023	au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 334 990	1 334 990
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	4 174 746	4 174 746
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	136 513	136 513
Réserve facultative	4 964 680	784 850
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	886 737	4 406 190
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	293 027	244 190
TOTAL (I)	11 790 693	11 081 478
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	36 162	125 526
Provisions pour charges	229 182	222 652
TOTAL (III)	265 344	348 178
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 417 443	3 842 084
Emprunts et dettes financières divers	1 315	2 681
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	772 286	775 970
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 694 823	1 159 666
Dettes fiscales et sociales	1 400 939	911 061
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	1 266 934	2 295 455
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	104 499	70 352
TOTAL (IV)	9 658 238	9 057 269
Ecarts de conversion passif (V)	400	0
TOTAL GENERAL (I à V)	21 714 675	20 486 926

Compte de résultat

Désignation: SA I2S

au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	31/12/23 Total	31/12/22
Ventes de marchandises	0	0	0	5 572 315
Production vendue de biens	4 640 853	11 334 936	15 975 788	10 193 770
Prod. vendue de services	1 114 835	426 098	1 540 934	945 810
Chiffre d'affaires net	5 755 688	11 761 034	17 516 722	16 711 895
Production stockée			97 402	865 634
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			140 160	90 907
Reprises/amortis & provisions, transferts de charges			59 911	137 017
Autres produits			2 845	99 019
Total produits d'exploitation (2)			17 817 040	17 904 472
Achats marchandises			0	3 786 087
Variation stock marchandises				0
Achats matières premières & autres approvisionnements			5 585 670	4 177 521
Variation stocks matières & approvisionnements			524 070	147 673
Autres achats et charges externes (3)			4 778 190	4 112 333
Impôts, taxes et versements assimilés			150 166	139 810
Salaires & traitements			3 802 280	3 147 042
Charges sociales			1 752 858	1 464 123
Dotations aux amortissements sur immobilisations			239 356	216 535
Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant			161 594	196 059
Dotations aux provisions pour risques et charges			12 492	0
Autres charges			58 201	126 927
Total charges d'exploitation (4)			17 064 877	17 514 110
RESULTAT D'EXPLOITATION			752 163	390 362
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers des participations (5)			312 410	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances			36 121	11 859
Autres intérêts et produits assimilés			11 337	3 826
Reprises sur provisions & transferts de charges			0	619
Différences positives de change			0	0
Total des produits financiers			359 868	16 304
Dotations financières aux amortissements & provisions			0	(0)
Intérêts et charges assimilés (6)			109 628	59 626
Différences négatives de change			2	0
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				
Total des charges financières			109 630	59 626
RESULTAT FINANCIER			250 238	(43 322)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 002 401	347 040

Compte de résultat

Page 4

Désignation: SA I2S

au 31/12/2023

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	31/12/23 Total	31/12/22
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			804	4 922
Produits exceptionnels sur opérations en capital			24 000	5 369 768
Reprises sur provisions et transferts de charges			114 390	52 329
Total des produits exceptionnels			139 194	5 427 019
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			45 403	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			114 390	1 350 639
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			67 901	48 838
Total des charges exceptionnelles			227 694	1 399 477
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(88 499)	4 027 542
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			0	0
Impôt sur les bénéfices			27 165	(31 607)
BENEFICE OU PERTE (T. produit - T. charges)			886 737	4 406 190
<i>(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme (1)</i>				
<i>(2) Produits de locations immobilières</i>				
<i>(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i>				
<i>(3) Crédit bail mobilier</i>			6 327	6 327
<i>(3) Crédit bail immobilier</i>			0	0
<i>(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i>				
<i>(5) Produits concernant les entreprises liées</i>			937 926	397 705
<i>(6) Intérêts concernant les entreprises liées</i>				
<i>(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général</i>				

Annexe

Désignation: SA I2S

Au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ continuité de l'exploitation ;
- ◆ permanence des méthodes comptables ;
- ◆ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat. I2S revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les dépréciations de stock, provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Bilan

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Jusqu'au 31/12/2016, la société comptabilisait en charges sur l'exercice les frais de recherche et développement, car elle avait pris le choix de cette option de comptabilisation.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la société prend l'option d'inscrire à l'actif les frais de développement, ce qui constitue un changement de méthode comptable. Au 31/12/2023, les immobilisations en cours correspondantes sont de 766 K€, et n'ont pas évolué depuis fin 2021. Elles correspondent à des projets toujours en cours, dont la commercialisation est décalée notamment en raison des process de certification très longs dans le domaine médical.

Les malis de fusion sont comptabilisés à leur coût initial à la date de la fusion ou de la TUP. En application du règlement ANC n° 2015- 06 du 23 novembre 2015, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, applicable à compter du 01 janvier 2016.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à la production de l'actif.

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	2 ans
- Constructions	15 ans
- Matériel et outillage RD et Pro	1 à 10 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
-Agencements et installations	5 à 10 ans

1.2 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (y compris frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation : une analyse est réalisée sur la base des derniers comptes disponibles des filiales et participations d'I2S. Le cas échéant, des retraitements sont opérés afin de mettre ces comptes en conformité avec les principes comptables retenus par I2S.

Dans le cas où les résultats financiers et les perspectives économiques sont défavorables:

- Une provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations est constituée à hauteur du risque estimé sur la participation,
- Le cas échéant, une provision complémentaire pour dépréciation des titres est comptabilisée lorsque la dépréciation des avances s'avère insuffisante pour couvrir ce risque.

1.3 Stocks

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les stocks sont évalués selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti).
Le coût des produits finis comprend le coût matière et sous-traitance ainsi que, le cas échéant, le coût d'amortissement du matériel de production directement affecté à cette production, basé sur la capacité normale des installations de production.

Une dépréciation des stocks est déterminée chaque année par article en fonction du risque de faible rotation déterminé par une analyse au cas par cas.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées en valeur brute.

Les créances présentant des risques de non-recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Évaluation des dettes et créances en devise:

Les créances et dettes sont évaluées au cours de clôture. Un écart de conversion est constaté et provisionné en cas de perte latente de change.

1.5 Actions propres

Dans sa séance du 15 septembre 2021, usant des pouvoirs qui lui avaient été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2015, le Conseil d'Administration d'I2S a décidé l'attribution d'actions gratuites, à prélever sur ses actions propres. L'attribution définitive a eu lieu le 15/09/2023.

De plus, dans sa séance du 9 mars 2023, usant des pouvoirs qui lui avaient été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 6 mai 2021, le Conseil d'Administration d'I2S a décidé l'attribution d'actions gratuites, à prélever sur ses actions propres. L'attribution définitive aura lieu le 01/04/2025.

Enfin, la société a procédé au rachat de 122 368 actions propres, sur validation du Conseil d'Administration, qui a utilisé l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale mixte du 12 mai 2022 et prolongée par celle du 11 mai 2023.

Actions propres	Nombre	Valeur d'acquisition
Situation au 31/12/2022	16 249	45 306 €
Acquisitions année 2023	122 368	726 866 €
Cessions année 2023	4 500	12 535 €
Situation au 31/12/2023	134 117	759 637 €

1.6 Provisions pour risques et charges

♦ Indemnités de départ à la retraite :

Elles sont comptabilisées en provision pour charges.

Les hypothèses prises en compte sont :

- Droits acquis
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 3,45%
- Taux de progression des salaires : 1,9%
- Taux de turn-over pour l'ensemble du personnel : 6,9%
- Taux de charges sociales : 52,2%
- Table de mortalité : TF/TH 2000 - 2002

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31 décembre 2023 à 229 182 Euros.

♦ Provisions pour retours sous garantie

Afin de prendre en compte les coûts futurs liés aux clauses de garantie du matériel vendu, la société constitue une provision. Cette provision correspond dans le cas général à la valeur des coûts de réparation d'une année rapportée aux chiffres d'affaires de l'année précédente ; pour les cas exceptionnels la provision est ajustée en fonction des données connues de dépenses SAV à venir. Au 31 décembre 2023 la provision s'élève à 12 534 €.

♦ Provisions pour litiges

Des provisions pour litiges sont constituées au cas par cas, en fonction des demandes de la partie adverse et de l'analyse du risque faite par la société. Il n'y a pas de provision pour litige au 31/12/2023.

♦ Provisions pour pertes de change

Des provisions pour pertes de change sont constituées à hauteur des écarts de conversion actifs.
Montant de la provision constituée au 31/12/2023 : 0 €

2. Compte de Résultat

♦ Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Marchandises : le chiffre d'affaires est constaté à la prise en fonction des incoterms figurant sur les factures.

♦ Frais de recherche et de développement, crédit impôt recherche

Les dépenses engagées pour ces frais se sont élevées à :

	2023	2022
Achats R&D	64 K€	240 K€
Dépenses Personnel	689 K€	667 K€
TOTAL	753 K€	907 K€
CIR et CII	59 K€	24 K€

Crédit Impôt recherche

Le crédit impôt recherche pour l'exercice 2023 s'élève à 9 K€, le crédit impôt innovation est de 50 K€.

3. Autres éléments significatifs

L'année 2023 est marquée par l'acquisition de 100% des titres de la société Twiga au 25 janvier 2023, suivi d'une transmission universelle de patrimoine en date du 1er avril 2023.

Une partie de la hausse du bilan est donc due à l'apport des actifs et passifs de la nouvelle société intégrée, dont voici le détail :

Une hausse nette de 102 K€ des immobilisations corporelles, incorporelles et financières

Une hausse de 963 K€ sur les stocks

Une hausse de 247 K€ des dettes fournisseurs

Une hausse de 150 K€ des créances clients

Une hausse de 93 K€ des dettes fiscales et sociales

Une hausse de 371 K€ des emprunts auprès des établissements de crédit

Un nouveau mali de fusion de 2 290 K€ à l'actif du bilan

En parallèle, le compte de résultat n'est pas comparable d'une période à l'autre, avec l'activité de distribution présente sur un semestre en 2022 et l'activité Twiga présente sur 9 mois en 2023.

Ce changement de périmètre a induit les impacts suivants sur le compte de résultat :

- Les ventes de marchandises ont disparu, puisqu'elles concernaient en 2022 uniquement l'activité distribution, filialisée au 01/07/2022.
- La production vendue inclut désormais 3 268 K€ sur l'activité Twiga (0 en 2022) et 625 K€ de refacturations à la filiale Basler France (397 K€ en 2022)
- Les autres achats et charges externes incluent désormais les frais liés au site de Toulouse

A noter également sur l'exercice un produit financier de 312 K€ correspondant aux dividendes remontés pour la première fois de la filiale Basler France.

Notes sur le bilan actif

1 – Actif immobilisé – mouvements de l'exercice

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	830 098	2 411 341	0	3 241 439
Immobilisations incorporelles en cours	766 013	0	0	766 013
Immobilisations corporelles	2 112 845	488 008	25 904	2 574 949
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations financières	3 852 561	0	0	3 852 561
Autres immobilisations financières	98 077	768 685	0	866 762
Total	7 659 594	3 668 034	25 904	11 301 724
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	467 851	149 827	0	617 678
Immobilisations corporelles	1 424 671	522 594	21 584	1 925 681
Immobilisations financières	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	1 892 521	672 421	21 584	2 543 358

Valeurs nettes **5 767 073** **2 995 613** **4 320** **8 758 366**

Tableau de suivi des malis de fusion

	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Autres immobilisations incorporelles	515 823	2 290 042		2 805 864
Total	515 823	2 290 042	0	2 805 864
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	216 843	0		216 843
Total	216 843	0	0	216 843

L'essentiel des mouvements sur la période vient de la TUP Twiga.

2 - Titres et créances rattachés à des participations / autres immobilisations financières

Valeur nette des titres et créances rattachées à des participations

Au 31/12/2023	Montant brut	Provisions	Total net au bilan	Amortissements dérogatoires	Montant net global
Titres ASSY	162 549	0	162 549		162 549
Titres i2S Vision>>Basler France	3 689 940	0	3 689 940		3 689 940
Titres i2S Roumanie	72	0	72		72
Total titres de participation	3 852 561	0	3 852 561	0	3 852 561
Dépôts	107 125	0	107 125		107 125
Actions propres	759 638		759 638		759 638
Total autres immobilisations financières	866 762	0	866 762	0	866 762
Total	4 719 323	0	4 719 323	0	4 719 323

3 - Créances

L'échéancier des créances est le suivant

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif circulant et charges d'avance			
Clients douteux ou litigieux	74 670	74 670	
Autres créances clients	3 295 241	3 295 241	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes	0		
Etat et autres collectivités publiques	575 505	575 505	
Avances & acptes versés/cdes	152 152	152 152	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	3 007 461	2 857 461	150 000
Charges constatées d'avance	103 147	103 147	
TOTAL	7 209 175	7 059 175	150 000

La créance de 150 000 correspond à la somme bloquée sur la cession des titres Basler France, disponible en juin 2025.

Contrat de factoring et assurance Coface

La société a recours à des prestations d'affacturage. Les créances cédées au factor sont exclusivement des créances couvertes à hauteur de 90% par une assurance COFACE. Contractuellement, il est prévu qu'en cas de défaillance du client initial, le factor soit subrogé aux droits d'i2S vis-à-vis de l'assureur.

Le droit de tirage d'i2S est égal aux montants des créances cédées par la Société i2S sous déduction d'un fonds de garantie égal à 5% du montant nominal des créances.

La réserve factor disponible est égale au droit de tirage minoré des tirages déjà réalisés.

(en €)	31-déc-23	31-déc-22
Autres créances (val. brute)	3 583 965	3 008 827
dont "Créances sur Factor"	2 614 571	1 270 657
dont FDG	118 911	50 713
dont CCV/ Réserve Bis	0	52 237
dont Réserve factor disponible	2 495 660	1 167 707

(en €)	31-déc-23	31-déc-22
Commissions d'affacturage	8 712	15 576
Intérêts	10 462	4 730
Total	19 173	20 305

4 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	
Immobilisations financières	0
Clients & comptes rattachés	0
Autres créances	332 340
Disponibilités	0

5 - Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan passif

1 - Capital social - Actions

en €	Nombre	Valeur nominale	Montant total
Titres début d'exercice	1 796 167	0,7432	1 334 990
Mouvements de l'exercice	0	0	0
Titres au 31/12/23	1 796 167	0,7432	1 334 990

2 - Variation des capitaux propres

	SOLDE 31/12/2022	Affectation résultat 2022		Résultat exercice 2023		Subvention inscrite/cpte resultat		Amortissements dérogatoires		SOLDE 31/12/2023
		+	-	+	-	+	-	+	-	
101310 CAPITAL	1 334 990									1 334 990
104100 PRIME D'EMISSION	4 174 746									4 174 746
104200 PRIME DE FUSION										0
104500 BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	0									0
106110 RESERVE LEGALE	136 513									136 513
106300 RESERVES FACULTATIVES	784 850	4 179 831								4 964 680
119000 REP A NOUVEAU DEB	0									0
# 120 ou # 129 RESULTAT EXERCICE 2022	4 406 190		(4 406 190)							0
RESULTAT AU 31/12/2023				886 737						886 737
138000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 291 735					18 637				1 310 372
139000 SUBV INSCRITES/CPTE RESULTAT	(1 291 735)					(18 637)				(1 310 372)
145000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	244 190							48 837		293 027
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	11 081 478	4 179 831	(4 406 190)	886 737	0	18 637	(18 637)	48 837	0	11 790 693

Au cours de l'exercice les opérations intervenues sur les capitaux propres sont les suivantes :

Affectation du résultat :

L'Assemblée Générale du 11 mai 2023, statuant en la forme ordinaire, a décidé l'affectation du résultat bénéficiaire 2022 de 4 406 189 € en dividendes pour un montant de 226 359 € et en « réserves facultatives » pour un montant de 4 179 830 €.

Amortissements dérogatoires

Notre société a levé l'option de crédit-bail immobilier fin 2017 pour les bâtiments qu'elle occupe à Pessac. La valeur fiscale du bâtiment, déterminée par différence entre la valeur à la signature du contrat et le montant des amortissements que notre entreprise aurait pu pratiquer en tant que propriétaire depuis le début du contrat, est supérieure à son coût d'entrée constitutif de la valeur de rachat majoré de certains frais accessoires.

Ainsi, notre entreprise a comptabilisé pour la première année en 2018 un amortissement dérogatoire correspondant à la construction et calculé sur la durée d'utilisation, fixée à 15 ans.

Cet amortissement dérogatoire sera repris en cas de cession.

Annexe

Désignation: SA I2S

Au 31/12/2023

3 – Provisions

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	244 190 €	48 837 €		293 027 €
Provisions pour risques et charges	348 178 €		(82 834) €	265 344 €
Provisions pour dépréciations	408 076 €	160 910 €		568 986 €
Total	1 000 444 €	209 747 €	(82 834) €	1 127 357 €

La provision pour attribution des actions gratuites de 2021 a été reprise.
La provision retraite a très faiblement augmenté du fait de la mise à jour du taux d'actualisation.

4 - État des dettes

L'endettement financier est composé uniquement d'emprunts à taux fixe.

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 417 443	1 295 237	3 122 206	
Dettes financières diverses	1 315	1 315		
Fournisseurs	1 694 823	1 694 823		
Dettes fiscales et sociales	1 400 939	1 400 939		
Dettes sur immobilisations				
Associés				
Autres dettes	2 039 219	2 039 219		
Produits constatés d'avance	104 499	104 499		
Ecart de conversion passif	400	400		
TOTAL	9 658 638	6 536 432	3 122 206	0

5- Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	1 315
Emprunts et dettes financières diverses	5 935
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	551 739
Dettes fiscales et sociales	1 144 047

6 - Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le compte de résultat

1- Ventilation du chiffre d'affaires :

Ce détail figure dans le compte de résultat.

2 – Résultat financier

Sans objet

3 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 002 401	80 040	922 362
Résultat exceptionnel	-88 499	-22 125	-66 374
Participation des salariés			
Résultat comptable	944 652	57 915	886 737

4 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat de l'exercice	886 737
Impôt sur les bénéfices	57 915
Résultat avant impôts	944 652
Variation provisions réglementées	(48 837)
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	993 489

5 - Produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	
Produits exceptionnels	139 194
Produits de cession des immobilisations incorporelles	24 000
Reprise prov R&C except/ll/ments finan	114 390
Produits exceptionnels sur exerc antérie	804
Charges exceptionnelles	227 694
Charges except s/exercices antérieurs	45 064
Autres charges exceptionnelles	339
Malis/rachat d'actions et d'obligations	114 390
Amortissements dérogatoires	48 837
Dotation provision attribution actions	12 534
Dotation engagements de retraite	6 530
Résultat exceptionnel	-88 499

6 – Risque de change

Aucune couverture de change n'est en cours au 31/12/2023.

Autres informations

1 - Effectif moyen

	Salarié	Mis à disposition
Cadres	44,4	0
Agents de maîtrise & techniciens	25,2	0,6
Employés	2,4	0
Apprentis	4,4	
Total	76,3	0,8

2 - Rémunérations des organes de direction

Rémunération brute totale (€) (hors charges)	Partie fixe	Avantage en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
267 262	202 687	11 360	39 509	13 706

Pour des raisons de confidentialité, la société ne souhaite pas détailler le montant des rémunérations des organes de direction.

3 – Honoraires des commissaires aux comptes

Ils s'élèvent à 45 200 euros HT, provisionnés au 31/12/2023.

Crédit bail

	Terrains	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			29 185		29 185
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs			19 015		19 015
- Dotations de l'exercice			5 306		5 306
Total			24 321		24 321
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs			19 441		19 441
- Exercice			6 327		6 327
Total			25 768		25 768
Redevances restant à payer					
- A 1 an au plus			5 799		5 799
- A plus de 1 an et 5 ans au plus			0		0
- A plus de 5 ans			0		0
Total			5 799		5 799
Valeur résiduelle					
- A 1 an au plus					0
- A plus de 1 an et 5 ans au plus			584		584
- A plus de 5 ans					0
Total			584		584
Montant pris en charges dans l'exercice			6 327		6 327

Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

Engagements donnés

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	0

Engagements reçus

Néant

Détails des produits et des charges

Annexe

Désignation: SA I2S

Au 31/12/2023

		<u>31/12/23</u>	<u>31/12/22</u>
1 - Produits à recevoir :			
418000	Clients-FAE	0	0
409800	Fournisseurs avoirs à recevoir	0	0
441700	Subventions d'exploitation à recevoir	0	365 235
444000	Percepteur impôt sur les sociétés	118 614	0
444100	Créance d'impôt recherche	8 978	202 450
444200	Créance d'impôt innovation	49 661	0
448700	Etat produit à recevoir	0	0
467100	Débiteurs divers	150 000	150 000
467280	Mouvements de fonds FactoFrance	0	0
468701	Produits € recevoir sur cession de titre	0	240 067
468700	Divers produits a recevoir	5 087	27 780
PRODUITS A RECEVOIR		332 340	985 532

		<u>31/12/23</u>	<u>31/12/22</u>
2 - Charges à payer :			
168800	Intérêts courus sur emprunts	1 315	2 681
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		1 315	2 681

518600	Intérêts courus à payer	5 935	51
Emprunts et dettes financières diverses		5 935	51

408000	Fournisseurs factures non parvenues	551 739	402 337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		551 739	402 337

428200	Dettes provisions congés payés	288 109	191 609
428600	Personnel autres charges à payer	465 099	257 870
437800	Mondiale	27 410	
438200	Charges sociales/congés payés	129 649	86 224
438600	Charges sociales à payer	228 518	124 311
438700	Produits € recevoir organismes	532	6 365
448600	Etat charges à payer	4 729	0
Dettes fiscales et sociales		1 144 047	666 379

CHARGES A PAYER		1 703 036	1 071 448
------------------------	--	------------------	------------------

		<u>31/12/23</u>	<u>31/12/22</u>
3 - Produits constatés d'avance :			
487000	Produits constatés d'avance	104 499	70 352
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		104 499	70 352

		<u>31/12/23</u>	<u>31/12/22</u>
4 - Charges constatées d'avance :			
486000	Charges constatées d'avance	103 147	67 208
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		103 147	67 208

Tableau des filiales et participations

(Données en euros sauf si devise précisée)

	Assy	i2S Vision
Date de clôture	30/06/23	31/12/23
Durée exercice	12 mois	12 mois
Capital social	CHF 150 000	4 171 000
Chiffre d'affaires	CHF 1 768 493	9 192 314
Résultat courant après impôts	CHF (37911)	512 981
Actif immobilisé	CHF 152 505	4 137 478
Endettement financier	CHF 620	0
Trésorerie	CHF 288 292	123 442
Données au bilan d'i2S au 31/12/2023		
Valeur d'inventaire des titres nette	162 549	3 689 940
Créances rattachées à des participations (brut)	0	
Montant restant dû sur les actions	0	0
Dividendes reçus		312 410
Créances commerciales dues à i2S (brut)	60 680	0
Dettes commerciales dues par i2S	427	0
Autres dettes dues par i2S	0	0